

DOMPAIRE ACTU'



LES ECHOS de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par les Communes de Dompaire et Madonne et Lamerey en 770 ex/nº50

Edition Mai -juin 2023

L'actu en bref

Lundi 8 mai Commémoration victoire 1945

Organisée par les communes de Dompaire et Madonne et Lamerey

Jeudi 1^{er} juin Don du sang Salle Polyvalente

24 et 25 juin Spectacle LAD Auditorium de la Louvière à EPINAL

Samedi 1er juillet Kermesse École

Dimanche 11 juin Fête de la musique Salle Polyvalente
Recherchons groupes musicaux dompairois ou alentours.

Nous contacter avant le 20 mai par courriel: musiquedompaire@outlook.fr

POUR Rappel bulletin de juillet / aout 2023, Remise des articles pour le 15 juin 2023

LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC

Mardi-jeudi-vendredi de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 Mercredi de 9h00 à 12h00 _ Samedi de 9h00 à 11h00

Le maire et les adjoints reçoivent sur RDV uniquement.

03.29.36.50.54 – mairie.dompaire@wanadoo.fr – www.dompaire.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Lundi 15 mai ; Mardis 2 et 30 mai

Lundis 12 et 26 juin 2023

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Fermée le mercredi



INVITATION

Vous êtes invité(e) à vous associer aux cérémonies qui marqueront la Commémoration de la Victoire de 1945

LUNDI 08 MAI 2023

PROGRAMMES

11 h 30

Départ pour le Monument aux Morts

Dépôt de gerbes et minute de silence

Lecture du Manifeste des Anciens Combattants

Lecture du Message du Ministre

12 h 00

Verre de l'amitié à la salle polyvalente

Le Maire de Dompaire Philippe FERRATIER Le Maire de Madonne & Lamerey
Alain MOUROT



Absents excusés : Jean Pierre ETIENNE a donné pouvoir.

Secrétaire de séance : Nathalie LELARGE.

BUDGET 2023

Taux des taxes

Malgré une situation générale tendue et des perspectives économiques inflationnistes, le maire propose de maintenir le taux des taxes locales foncières « bâti » et « non-bâti » ainsi que la taxe d'habitation. A noté que le taux communal actuel est inchangé depuis 10 ans.

Ces taux sont : 41,31% pour la taxe foncière sur le bâti, de 48% pour la taxe foncière sur le non-bâti et de 23,42% pour la taxe d'habitation.

Budget bois

Ce budget est préparé en collaboration avec les services de l'ONF avec le souci permanent de maintenir notre patrimoine forestier.

Le budget de fonctionnement est de 137 887,26 €.

Le budget d'investissement est de 66 503,38 €.

Budget principal

Préparé par nos secrétaires et par la commission des finances, ce budget se veut prudent en raison des risques liés à une inflation possible et en particulier au prix des carburants et de l'électricité.

Néanmoins, le budget de fonctionnement des écoles présenté par Madame la Directrice a été entièrement pris en compte de même que celui des subventions aux associations dont le montant prévisionnel total est de 20 000€. Le budget de fonctionnement s'équilibre à 1 525 575,34 €.

Le budget d'investissement s'équilibre lui à 957 475,45 € avec recours à l'emprunt.

Le montant global du budget destiné aux associations, aux écoles, à la Saint Nicolas des écoles et à la participation pour les enfants qui s'inscrivent à une activité sur la commune (120 € par enfant et par an) reste inchangé à hauteur de 20 000 €

SUBVENTIONS	2023	SUBVENTIONS	2023
AMICALE SAPEURS POMPIERS	600€	DYNAGYM (GV ADULTES ET ENFANTS)	300€
AMICALE MAISON DE RETRAITE	100€	JUDO CLUB	200€
ASCD	400€	LE SOUVENIR Français	20€
ASSOCIATION CROIX DE VIRINE	40 €	LES AMIS DE L'ECOLE	300€
CLUB ALPINISME Français	100€	LAD	200€
DOMPAIRE PARTICIPATION ASSOC (120€/enf)	9 000 €	MADHB	400€
DOMPAIRE PING PONG	400€	MADONNE A NAGLAINCOURT	100€
ECOLE MATERNELLE	470€	PREVENTION ROUTIERE	50€
ECOLE PRIMAIRE	910 €	SOUVENIRS BATAILLE DE DOMPAIRE	350€
HARMONIE MUNICIPALE		SPORT LOISIR	300€
FORME ET BIEN-ETRE (GV 3ème AGE)	200€	PROVISIONS SUBVENTION EXCEP.	3 860 €

Budget annexe « Lotissement »

Ce budget créé pour la réalisation de 4 parcelles constructibles sur le terrain situé à côté du cimetière, sera clôturé après la vente de la dernière parcelle.

Ce budget s'équilibre à 120 000 € en fonctionnement et 3 478,48 € en investissement.

Le prix de vente des parcelles entièrement viabilisées est fixé à 45,00 € TTC le m².

L'ensembles des budgets ont été adopté à l'unanimité.

Création de poste interne

Compte tenu de la création d'une nouvelle mission : développement service animation jeunesse, il convient de renforcer les effectifs du service animation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

La création d'un emploi d'animateur territorial à temps complet soit 35 heures hebdomadaire de service, pour : développer et gérer le service animation jeunesse (périscolaire et extrascolaire) à compter du 01/09/2023.

Renouvellement de la ligne de trésorerie :

Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la commune de Dompaire décide de renouveler auprès de la Caisse d'Épargne une ouverture de crédit dénommée « ligne de trésorerie interactive » d'un montant maximum de 150 000 €.

Tarifs ALSH

Le conseil municipal a validé les tarifs de l'ALSH pour les vacances d'avril.

Semaine du 18/04 au 21/04 : Sortie le vendredi 21/04 au Parc de Sainte Croix.

80€ pour les enfants de Dompaire et 95€ pour les enfants extérieurs.

Semaine du 24/04 au 18/04 : Sortie le mardi 25/04 à l'Equ'Crin d'Olima à Chantraine.

80€ pour les enfants de Dompaire et 95€ pour les enfants extérieurs.

Modification des statuts de la CCMD

La communauté de communes Mirecourt-Dompaire a transmis un projet de modification de ses statuts qui doit être présenté en Conseil Municipal et qui doit faire l'objet d'une délibération dans les 3 mois.

Cette modification a pour but de permettre éventuellement « la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur » sur la commune de Mirecourt pour 12 équipements publics dont la liste était détaillée.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte favorablement cette proposition.

Zone sans tabac

Des lois protègent les personnes des dangers de la fumée de tabac dans les lieux clos à usages collectifs. Il est interdit de fumer dans les lieux de travail, les restaurants, bars ou discothèques. Pour améliorer la santé et combattre la banalisation du tabagisme, de plus en plus de pays élargissent ces mesures aux espaces extérieurs.

Le décret 2015-768 du 29/06/2015 instaurant l'interdiction de fumer dans les aires collectives de jeux a pour objectif de protéger les jeunes de l'entrée dans le tabagisme.

La Ligue Contre le Cancer peut accompagner et faciliter la déclinaison du décret dans notre commune, en déployant le label « espaces sans tabac » aux abords de l'école et de la Maison des Associations et en organisant des actions de prévention contre le tabagisme. La matérialisation de ces espaces est prévue par des panneaux financés par la Commune.

Sur le plan administratif, un arrêté municipal explicitera la décision d'interdire de fumer dans les espaces désignés. Dans cet objectif une convention doit être établie avec le comité départemental des Vosges de la Ligue Contre le Cancer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE la présente convention.

Campagne de stérilisation des chats

Afin d'endiguer la multiplication des chats sans propriétaire, dont la divagation est signalée par les habitants, la commune de DOMPAIRE souhaite intervenir de façon durable par une campagne de stérilisation des chats dits libres. Cela consiste à les capturer pour les identifier, à les stériliser puis à les relâcher sur leur territoire conformément à la réglementation en vigueur.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de conventions avec l'ASPA et avec l'association CHAT'DOPTE et fixe le nombre de chats à 15 pour cette année.

« VILLAGE D'AVENIR » C'EST QUOI ?

A l'initiative de Michel Fournier, président de l'Association des maires ruraux des Vosges, et de France, et avec l'appui de la préfecture des Vosges, une expérimentation, baptisée « laboratoires de la Ruralité » ou aussi « Rur'Agilité » a été mise en place sur notre département. L'objectif est de définir comment penser et aménager la ruralité de demain face aux enjeux de qualité de vie en milieu rural, de transition écologique, au vieillissement des populations, à l'exode des jeunes vers les villes, au maintien des commerces et des services,...

Ce programme vient compléter la démarche de revitalisation des bourg-centres qui a permis à 19 communes vos-

giennes d'obtenir le label « petite ville de demain », dont notamment autour de nous : Mirecourt, Darney, Vittel, Contrexéville, Monthureux sur Saône, Charmes ou Xertigny. Il est financé par le « ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires » et dirigé par M. Jérôme Normand, sous-préfet, directeur des « laboratoires de la ruralité ». La mission en a été confiée au bureau d'étude « Ateliers de l'Ourque ».





Ce diagnostic prévoit également une étude plus complète sur 3 communes rurales et Dompaire a été choisi comme Villotte et comme Provenchère et Colroy, pour être « Villages d'Avenir ».

Après de nombreux contacts et échanges sur la situation de notre commune, sa population, ses équipements, ses atouts et ses faiblesses, ses enjeux et ses projets à moyen et long terme..., le bureau d'étude est venu sur le terrain accompagné de représentants de l'état et du CD.

Un séminaire a eu lieu les 9 et 10 mars à la salle polyvalente avec la participation d'experts sur différentes thématiques comme « la vitesse et l'espace public », « la mobilité et les liaisons douces », « l'habitat rural de demain »,... Et les 12 et 13 avril nous nous sommes retrouvés avec les représentants d'associations et les habitants que nous remercions d'avoir répondu à notre invitation, pour un atelier « commune » où nous avons travaillé sur 2 thèmes particuliers.

Une restitution finale des travaux du laboratoire est prévue fin juin sous la forme d'un diagnostic avec conseils et orientations...

Les documents présentés lors de ces journées (diaporamas PPT) sont disponibles sur simple demande par mail au secrétariat.



NETTOYONS NOTRE COMMUNE

Dimanche 30 avril, seul ou en famille, vous avez rejoint les troupes pour l'opération de nettoyage de notre commune. Pour sensibiliser les enfants des tracts avaient été distribués dans les écoles. Merci à vous tous pour ce geste citoyen.

Ce ne sont pas moins de 30 kg de déchets qui ont été ramassés.



Cette tâche n'est pas agréable, alors, pour le respect de tous, merci d'utiliser les poubelles ou de repartir vos déchets en poche!

Cette action citoyenne a été effectué en partenariat avec le conseil départemental qui a fourni gants, sacs-poubelles...



Un verre de l'amitié a clôturé la matinée. Gardons une commune propre pour le plaisir des yeux!





ACTIVITE ET SORTIE SCOLAIRE

Sortie « Contes en fête » à Mirecourt

Les élèves des 3 classes de la Maternelle ont participé à l'animation « Contes en fête » proposée par la communauté de communes Mirecourt-Dompaire, le vendredi 2 décembre 2022. Le programme de la journée était autour des 4 éléments.

Les enfants représentaient le feu, ils découvraient :

- l'Air à la Maison de la musique mécanique.

En suivant les personnages : Polo le Polyphon, Mo le piano à merlo, Le paradis Décapant, Axel le carrousel, Tango le passereau, Bjorg de la rue à travers le livre « Libre comme l'air » de Carl Norac et d'Éric Battut, en déambulant au rythme des instruments.

- La Terre au Musée de la lutherie, en communiant avec la Pachamama, incarnation de la nature. Ils ont vécu des expériences tactiles (toucher les matériaux, les manipuler et adapter son geste pour les faire sonner) et d'écoute (écoute des sons de la Terre et de musique) grâce aux matériaux issus de la Terre : écorces, branches, graines,

pierres, feuilles mortes, métal, billes d'argile. Instruments qui imitent la nature : faiseur de tonnerre, tambour océan, bâton de pluie, guïro.

- L'Eau à la Médiathèque avec Joe le poisson rouge, Le Poulpe, Le Train, Les poissons amis de Joe. Le jeu interactif proposé par le livre et l'application « La pluie à midi » sur grand écran et vidéoprojecteur consistait à retrouver les poissons perdus.

Ils ont pris un pique-nique au centre social de l'Arborescence à Mirecourt.

Ce fut une merveilleuse journée!



Cycle « glisse » à la patinoire d'Épinal.

Chaque vendredi, du 6 janvier au 10 février 2023, les 33 élèves de moyenne section et grande section ont pu goûter aux joies de la glisse à la patinoire d'Épinal. Sous les yeux bienveillants des enseignantes, ATSEM et des parents accompagnateurs, chaque enfant progresse à son rythme.

Au menu de ces séances, des activités sont installées par un éducateur : parcours avec slalom, exercices pour apprendre à se relever, à avancer, à reculer, à tourner, ...

Une période de belle activité sportive, riche d'expériences où l'appréhension de départ fond comme glace au soleil!

Rébecca Roy et Estelle Thiebaut remercient chaleureusement la Mairie de Dompaire pour son investissement auprès des enfants de l'école.





Samedi 4 février, en fin de matinée, une petite réception était organisée par la Mairie de Dompaire, à la maison des associations.

En effet, afin de féliciter les élèves et étudiants qui ont obtenu une mention très bien aux diplômes du brevet national des collèges et du baccalauréat, Philippe FERRATIER, maire de Dompaire, entouré de membres du conseil municipal, a remis à chacun un chèque cadeau.

Un verre de l'amitié était partagé à la suite de cette remise avec les adolescents et leurs parents. Nous tenons à féliciter à nouveau les lauréats et leurs souhaitons pleine réussite pour l'avenir.



NOUVEAU A DOMPAIRE CONSEILLER IMMOBILIER



Cindy Brunet Conseiller immobilier à Dompaire (88270) Biens à vendre ou à louer



Nous Lui Souhaitons Pleine Réussite!

ANIMATIONS MEDIATHEQUE



Mercredi 9h30 à 12h / 13h30 à 18h30 - Vendredi 14h à 19h - Samedi 9h30 à 12h Mercredi et vendredi 18h vacances scolaires

Animations



Mercredi 3 mai et 14 juin

Histoires pour les tout-petits - 10h

Avec les assistantes maternelles et les parents en partenariat avec Carole LAMOULINE du RAM

Mercredi 10 mai et 14 juin

Les après-midis jeux de société - de 15h30 à 17h

avec Nathalie RAPEBACH Un moment à partager en famille ou entre amis. Venez découvrir de nouveaux jeux ou apportez les vôtres





Mercredi 10 mai
Les brico'histoires – 10h
Histoires colorées suivis d'un bricolage
Pour les enfants à partir de 5 ans - sur réservation

Samedi 13 mai et 10 juin
Atelier couture créative - 9h30 à 11h30
de Frédérique REGNALID d'Amaryllis Création

Renseignements et inscriptions auprès de Frédérique REGNAUD d'Amaryllis Création au 03.29.31.97.04 (Gratuit pour les adhérents)





Samedi 27 mai

Club de lecture - 10h à 11h30

Venez partager vos coups de cœur, passer un moment convivial, découvrir et faire découvrir vos lectures, mais aussi BD, Films, musiques ou magazines ...



Mercredi 7 juin

Création de cartes magiques - 9h15 à 10h15 (3 ans à 5 ans) -10h30 à 11h30 (6 ans à 8 ans)

Par l'artiste peintre Sonia CLAUDE avec l'utilisation de différentes techniques artistiques – <u>sur réservation</u>



Histoires de « musique des champs » suivis d'un bricolage Pour les enfants à partir de 5 ans - <u>sur réservation</u>





Mercredi 21 juin

Fêtons la musique à la médiathèque! - 10h30

Concert des élèves de la classe d'éveil musical et des 2 classes de formation musicale de Dompaire sous la direction de Julie AUBERT et Sébastien SCHLERET Trompette, piano, flûte traversière, chant

RETOUR SUR LE REPAS DANSANT DES ANCIENS D'AFN

Le 19 février 2023, Michel Mathieu, Président des Anciens d'AFN - Section de Dompaire, souhaite la bienvenue aux 164 convives réunis à la salle polyvalente pour le repas dansant.







Nombreux sont les convives qui s'engagent sur la piste de danse, entrainés par les chants et un orchestre dynamique.



Un bon repas autour d'une choucroute, une bonne ambiance, de la musique et des chants de toutes les époques, des convives actifs, tout concourait à la parfaite réussite de cet après-midi festif.

LE CHAR CORSE REPEINT PAR LE GROUPEMENT TACTIQUE DU PINCEAU



Le char CORSE du Monument Général Leclerc situé sur la commune de Madonne-et-Lamerey présentait des traces de corrosion liées à un problème de cloquage de peinture, conséquence d'une humidité excessive lors de la précédente restauration de 2018.

Jeudi 20 avril 2023, le **Groupement Tactique du Pinceau (GTP)** arrive en fin d'aprèsmidi à Madonne et Lamerey pour repeindre le char CORSE dans les jours qui suivent.

Le GTP en quelques mots

Le GTP dont le siège est à St Martin de Varreville dans la Manche est coordonné par Ghyslène Lebarbenchon, Maire de la commune de St Martin de Varreville. Il existe depuis dix ans. Il intervient en aide aux communes, dans la remise en état des sites mémoriels de la Voie de la 2^e DB, d'Huta-Beach St Martin de Varreville à Strasbourg et au-delà.

C'est un groupe de cinq bénévoles (deux Normands et trois Sarthois), qui a les compétences de sableur, peintre, lettreur, spécialiste pochoir et peintre d'insignes régimentaires.

Le GTP est parrainé par la Fondation Maréchal Leclerc de Paris. Il est sponsorisé par la Fondation et par deux entreprises pour les peintures antirouille et marquages.

Le char CORSE est le treizième blindé sur lequel il intervient. Deux autres blindés sont prévus d'être repeints cette année (Meyenheim-68, Mont-Valérien-92).

Lorsqu'il intervient, le GTP est logé chez l'habitant. Les communes prennent en charge la location de matériel (compresseur, sableuse) et l'intendance. Du personnel communal, des bénévoles des communes viennent en aide au GTP.

Les différentes phases des travaux réalisés :



Installation d'un échafaudage avec bâches de protection : opération commencée le jeudi 20 avril au soir et finalisée le vendredi matin

Le sablage élimine l'ancienne peinture et les traces de corrosion : opération réalisée le vendredi 22 avril matin

Seule la partie supérieure du char CORSE est sablée car le GTP juge que la partie inférieure qui n'est pas corrodée pourra recevoir la peinture de finition directement.

Application au pistolet de la peinture antirouille réalisée le vendredi 21 avril et application au pistolet de la peinture de finition réalisée le samedi 22 avril.







Les membres du GTP avec les Élus locaux et bénévoles de Damas-et-Bettegney, Dompaire, Madonne-et-Lamerey (Thierry du GTP n'est pas sur ce chantier).

Mise en place des pochoirs après séchage de la peinture de finition puis peinture au pochoir commencée le dimanche 23 avril.



Quand la météo fait des siennes : juste avant midi, des pluies et vents violents sont annoncés pour ce dimanche après-midi 15H00 – Vigilance orange. Décision est prise de retirer les bâches et l'échafaudage.





La peinture au pochoir est terminée en début d'après-midi, les premiers pochoirs sont retirés.







Hélas en milieu d'après-midi, le ciel s'assombrit, la pluie continue arrive, il faut arrêter le chantier qui espérons-le pourra être terminé lundi 24 avril.

Quand le bulletin paraîtra, vous aurez déjà pu apprécier sur site le travail minutieux réalisé par les membres du GTP. Qu'ils en soient remerciés ainsi que toutes celles et ceux qui ont contribué au bon déroulement du chantier.





BRAVO A TOUS POUR CE TRAVAIL!

EXPOSITION SUR LA MÉDAILLE MILITAIRE

Les samedi 18 et dimanche 19 février 2023, une exposition sur la Médaille Militaire est organisée par Alain Michaux, Président de l'Union Départementale de la Médaille Militaire des Vosges en lien avec Rémi Bonnard de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Dompaire.

L'exposition inaugurée le samedi matin, a lieu dans les locaux de l'antenne de la Communauté de Communes Mirecourt – Dompaire située rue Charles Gérome à Dompaire. Elle est accessible gratuitement au public.

Des panneaux d'informations et trois drapeaux sont exposés à l'entrée des locaux.







L'exposition de la collection de Rémi Bonnard occupe les deux salles voutées du sous-sol, un véritable musée.





Rémi Bonnard est un collectionneur passionné. Il connait l'histoire de tous les objets de sa collection qu'il expose. Il est tout aussi passionné de partager ses connaissances avec toutes les personnes intéressées. Il est accompagné par son épouse qui accueille les visiteurs.





Merci aux organisateurs de cette exposition très intéressante, merci tout spécialement à Rémi Bonnard et aux personnes qui l'ont aidé à préparer puis démonter cette exposition qui était une grande réussite à en juger par le nombre important de visiteurs venus sur ces deux jours.

Les Echos de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par la Commune de Madonne et Lamerey

<u>Edition mai - juin 2023</u>



Du 23 au 29 mars 2023, les élèves des deux classes du RPI de Madonne et Lamerey ont pu participer à une action routière, organisée par l'association de prévention MAIF.

Un grand merci à la MAIF pour la mise à disposition de la piste, aux enseignants, ainsi qu'aux parents, qui, pour chaque enfant, ont apporté puis sont venu rechercher le matériel, vélo, casque et gilet jaune!

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 06 AVRIL 2023

Le 06 avril 2023 à 20h30, se sont réunis, à la Mairie de Madonne et Lamerey, les membres du Conseil Municipal, exceptés Etienne DEMARCHE et Chantal PAJOT, excusés.

COMPTE DE GESTION 2022

Le Conseil Municipal, avec 9 voix pour et 1 pouvoir, approuve le compte de gestion 2022 de la Commune, dressé par Madame la Trésorière de Mirecourt.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Maire présente le compte administratif 2022 de la Commune, puis se retire pour le vote. Après délibération, le Conseil Municipal, avec 8 voix pour et 1 pouvoir, approuve le compte administratif de la Commune, et arrête ce qui suit :

Fonctionnement:

Dépenses	327 343.20 €
Recettes	410 311.56 €
Résultat de l'exercice excédent	82 968.36 €
Excédent reporté	191 707.64 €
Part affectée à l'investissement	94 357.94 €
Résultat de clôture excédent	180 318.06 €

Investissement:

Dépenses	99 247.44 €
Recettes	166 876.64 €
Résultat de l'exercice déficit	67 629.20 €
Déficit reporté	28 790.71 €
Résultat de clôture excédent	38 838.49 €

BUDGET PRIMITIF 2023 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal, avec 9 voix pour et 1 pouvoir, approuve le budget prévisionnel 2023, et arrête ce qui suit :

Fonctionnement:

Dépenses	501 207.27 €
Recettes	501 207.27 €
Investissement:	
Dépenses	293 147.55 €
Recettes	293 147.55 €

Le taux de fongibilité pour le fonctionnement est de 7.5 %.

Le taux de fongibilité pour l'investissement est de 7.5 %.

La Collectivité déroge au principe d'amortissement au prorata temporis.

FISCALISATION DES SYNDICATS 2023

Le Conseil Municipal, avec 9 voix pour et 1 pouvoir, fiscalise les participations 2023 de la Commune aux structures intercommunales suivantes :

Sivu des Pompiers de Dompaire / Madonne et Lamerey
 Sivu salle polyvalente
 3352.00 €
 8961.00 €

Syndicat scolaire de Dompaire
 16 610.00 €

TAUX TAXES DIRECTES LOCALES 2023

Monsieur le Maire présente les impôts locaux. Le taux de la Taxe d'Habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que : les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de 2 ans.

Le Conseil Municipal, avec 9 voix pour et 1 pouvoir, décide de ne pas augmenter les taux pour l'année 2023, comme suit :

Taxe Foncière (BATI)42,37 %Taxe Foncière (NON BATI)34,94 %Taxe d'Habitation21,19 %

AMORTISSEMENTS 2023

Le Conseil Municipal, avec 9 voix pour et 1 pouvoir, décide d'amortir en mode linéaire, les travaux suivants :

- Eglise de Dompaire 2ème tranche, compte 28041582, année 2013, durée 10 ans, soit 1 850 €/an,
- Assainissement Com-Com Bâtiment Communal, compte 28041582, année 2014, durée 10 ans, soit 250.00 €/an,
- Participation fibre, compte 28046, année 2021, durée 5 ans, soit 881.00 €/an.

CERTIFICATION DE LA GESTION FORESTIERE DURABLE DES FORETS

Le Maire expose au Conseil la nécessité pour la Commune de renouveler son engagement au processus de certification PEFC afin de :

- Valoriser les bois de la Commune lors des ventes,
- Accéder aux aides publiques en lien avec la forêt,
- Bénéficier d'une meilleure visibilité de la bonne gestion mise en œuvre en forêt,
- Participer à une démarche de filière en permettant à nos entreprises locales d'être plus compétitives.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 9 voix pour et 1 pouvoir, accepte de renouveler son engagement au processus de certification PEFC, afin :

- De renouveler son engagement dans la certification de la gestion durable des forêts PEFC, pour l'ensemble des surfaces forestières que la Commune de MADONNE ET LAMEREY possède dans la région Grand Est.
- De s'engager à donner le détail des structures forestières de la Commune : celles sous aménagement forestier et celles hors aménagement le cas échéant. Pour ces dernières, la commune s'engage à déclarer aux autorités compétentes (DDT) toute coupe réalisée sur celles-ci. En tout état de cause, de s'engager à respecter l'article R124.2 du code forestier. Total de surface à déclarer : 103.69 Ha sous aménagement et 103.69 ha hors aménagement.

- De respecter les règles de gestion forestière durable en vigueur et de les faire respecter à toute personne intervenant dans la forêt.
- D'accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable sur lesquelles le Conseil s'engage pourront être modifiées.
 Une fois informé de ces éventuels changements, le Conseil aura le choix de poursuivre son engagement ou de résilier pour courrier adressé à PEFC Grand Est.
- D'accepter les visites de contrôle en forêt par PEFC Grand Est et l'autoriser à titre confidentiel à consulter tous les documents conservés à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable en vigueur.
- De mettre en place les actions correctives qui seront demandées par PEFC Grand Est en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.
- D'accepter que cette participation au système PEFC soit rendue publique.
- De respecter les règles d'utilisation du logo PEFC en cas d'usage de celui-ci.
- De s'acquitter de la contribution financière après de PEFC Grand Est.
- D'informer PEFC Grand Est dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires en cas de modifications des surfaces forestières de la Commune.
- De désigner le Maire pour accomplir les formalités nécessaires et signer les documents nécessaires à cet engagement.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COM-COM:

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de modification des statuts de la Communauté de Communes Mirecourt / Dompaire proposé le 15 février 2023 par le Conseil de communauté. Il donne lecture du projet modification des statuts et de la délibération adoptée par le Conseil de Communauté.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 7 voix pour, 1 pouvoir et 2 abstentions, accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes Mirecourt / Dompaire, proposée par le conseil de communauté.

VENTE DE TERRAINS ET DE CHEMINS RURAUX

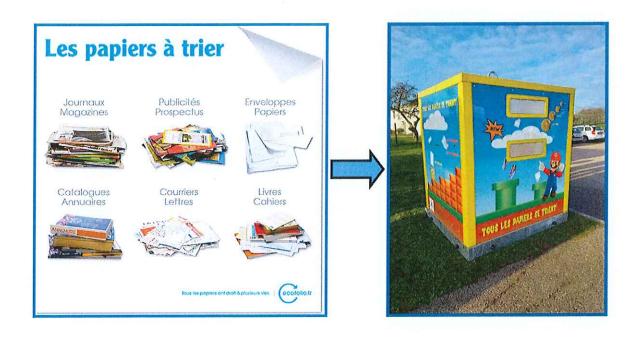
Suite à la demande d'un riverain, désireux de faire l'acquisition d'un **terrain** d'une surface de 1270 m², le Conseil Municipal décide, avec 7 voix contre, 1 pouvoir et 2 voix pour, ne pas accéder à cette demande. D'autre part, renseignement pris auprès de la Préfecture, et en accord avec la procédure liée à la vente de **chemins ruraux**, il est également décidé de ne pas accéder à la demande de riverains désireux de faire l'acquisition de chemins ruraux.

POINTS DIVERS

Le Conseil Municipal, avec 9 voix pour et 1 pouvoir, décide d'accepter la proposition du SICOTRAL de mettre à la disposition de la Commune **un container « papier imprimé »**, qui sera implanté sur un emplacement à définir, et dont la collecte de papiers permettra de reverser une somme au RPI.

Avec le SICOTRAL et l'école de Madonne et Lamerey participez au challenge « Collecte de vieux papiers »

N'hésitez pas à déposer vos papiers, magazines, publicités, enveloppes, ... dans le conteneur prévu à cet effet.



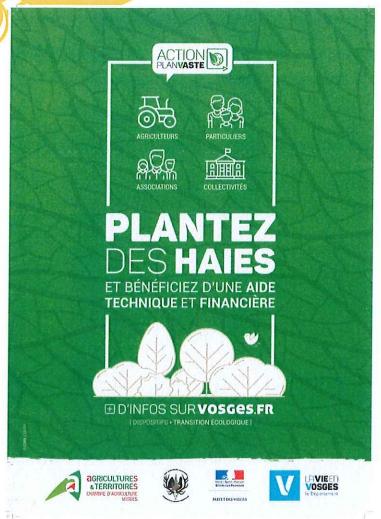
Un conteneur plein de papiers c'est 25 € pour la coopérative scolaire.

Les enfants comptent sur votre participation!

Tous les papiers ont droit à une seconde vie ...

Trions-les tous : recyclons !

« PLANTEZ DES HAIES »



L'appel à projets « Plantez des haies! » est ouvert jusqu'au <u>26 mai 2023</u>.

Ce dispositif est proposé par le Conseil départemental, la Fédération Départementale des Chasseurs et la Chambre Départementale d'Agriculture avec l'appui de la Direction Départementale des Territoires.

L'opération « Plantez des haies ! » vise aussi bien les exploitants agricoles que les particuliers, les associations ou encore les collectivités. Le Conseil départemental prend en charge les frais liés à l'achat des plants et leur plantation, ainsi que le paillage (hors agriculteurs).

La contribution du candidat consiste à préparer (ou à faire préparer) le sol pour la plantation et à assurer l'entretien de la haie. Il s'engage pour 10 ans, période indispensable pour la réussite de la plantation.

Le règlement et le dossier de candidature sont à retirer sur le site internet du département des Vosges « vosges.fr » (dispositifs - transition écologique).

D'autre part, nous rappelons que, du 1^{er} avril au 31 juillet, il est interdit de détruire, tailler ou entretenir les haies qu'elles soient urbaines, rurales, naturelles ou anthropiques. Les haies constituent de formidables réservoirs de biodiversité. Elles hébergent et nourrissent diverses espèces animales (petit gibier, reptiles, insectes...) et surtout de très nombreux oiseaux qui viennent y nicher. Des espèces qui, pour la plupart, sont en forte régression. Pour les protéger, la Préfecture des Vosges a donc, par <u>arrêté</u>, décidé de réglementer les dates d'entretien des haies.

MADONNE ET LAMEREY : UN VILLAGE AGRÉABLE

Même si le printemps a du mal à s'installer cette année, il faut se dire que nous allons vers les beaux jours. Le réveil de la nature nous le rappelle avec les fruitiers en fleurs, la pousse des feuilles, des rosiers, le fleurissement des arbustes décoratifs. Le fleurissement des tulipes comme ici au lavoir de Madonne devant la pompe à eau donne de belles couleurs au paysage.





Comme vous aurez pu le remarquer, Éric, Agent communal de notre village a refait les six corbeilles de la rue Maréchal Leclerc avec des rondins de bois. Bientôt des corbeilles fleuries du plus bel effet.



Pour compléter cette page, voici cette photo de la Gitte à Madonne qui est une invitation à y marquer un arrêt pour écouter le chantonnement de l'eau au franchissement de l'ancien barrage.



RAPPELS « ACOUSTIQUES »

Les travaux de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, taillehaies et autres, ne peuvent être effectués que dans les créneaux horaires définis par arrêté préfectoral :



Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Concernant les travaux extérieurs, nous en profitons pour rappeler que tout dépôt sauvage d'ordures ménagères ou de détritus de quelque nature que ce soit ainsi que le brûlage à l'air libre sont absolument interdits, et que la déchèterie de Dompaire dispose, entre autres, d'une benne à déchets végétaux.

Nous vous remercions donc de bien vouloir respecter les règles et de faire preuve de civisme.

AVIS DE RECHERCHE!

La troupe de théâtre « Les gens du coin » recherche un local afin de pouvoir stocker ses décors et ce, le plus rapidement possible!

Si vous avez quelque-chose à proposer, n'hésitez pas à contacter la Présidente de l'association, Madame Brigitte Leclerc, au 06.26.98.17.56.

Merci!

Mairie de Madonne et Lamerey 46 rue du Colombier 88270 MADONNE ET LAMEREY Tél.: 03.29.36.61.44 - mairie.madonneetlamerey@orange.fr



Commune de Madonne et Lamerey



LE CLUB DE MADONNE A NAGLAINCOURT

Le club de MADONNE à NAGLAINCOURT continue ses activités :

- ➤ Le concours de belote le 02 février avec 8 équipes a permis à Claude et Bernard d'être sélectionnés pour la demi-finale à BETTEGNEY- SAINT- BRICE.
- ➤ le 20 mars, 4 adhérents ont participé au concours de dictée organisé par la Présidente de la Fédération Générations Mouvement. Nous attendons les résultats.
- ➤ Le 06 avril, sous un très beau soleil, mais un peu frais, c'était la journée de la forme. Trois parcours étaient proposés. Après l'effort, le réconfort : un repas était organisé par le secteur 7 à la salle polyvalente.





Concours de belote

Départ pour les 9 kms







Départ des 3 kms

LOISIRS AMITIE DANSE - LAD



L'école de danse de LAD est en pleine effervescence. La raison ? Ce n'est pas un mais deux spectacles qui sont en cours de préparation. Les répétitions dans le studio de danse et ailleurs battent leur plein ! Il n'est pas rare en effet, à cette époque de l'année, de voir des élèves de l'école danser aux abords de la maison des associations et

partout où ils peuvent!

Le premier « Rêves d'Épinal » est une collaboration avec l'artiste associé de Scènes Vosges, Jean-Claude GALLOTA. Deux groupes d'élèves de l'école vont participer à cette déambulation dansée dans les rues d'Épinal **le 14 mai prochain de 14h à 19h**. En attendant la concrétisation de ce projet participatif et collectif, les répétitions avec le danseur professionnel Paul Upali Gouëllo se poursuivent et s'intensifient.

Retrouvez toutes les informations sur le site de Scènes Vosges :

https://www.scenes-vosges.com/Programmation/Danse/Reves_d_Epinal-00512.html



En parallèle, toute l'école prépare son prochain spectacle « CENSURE » qui aura lieu le samedi 24 juin à 20h30 et le dimanche 25 juin à 17h à l'Auditorium de la Louvière à Épinal.

Pour cette huitième saison, LAD s'embarque dans un tour du monde des Scènes internationales mythiques et légendaires, que ce soit pour leur histoire, leur emplacement, leur architecture ou encore les évènements mémorables qu'elles ont accueillis. De Paris à Rio, en passant par Berlin et Londres, les danseurs vont plonger dans l'histoire des arts et de la culture.



Tous les élèves de l'école, quel que soit leur âge, travaillent à apprendre leur(s) chorégraphie(s) et à améliorer leur technique et leur présence sur scène.

De son côté, LAD s'active à peaufiner les détails liés à l'organisation de cet évènement annuel : communication, chasse aux costumes, décors, accessoires, recherche de bénévoles etc. Mais n'ayez aucun doute tout sera prêt à temps!

SCHEIBEL Laurence : présidente LELARGE Nathalie : trésorière BOURGAUT Marie : secrétaire

loisirsamitiedanse@gmail.com www.danselad.com



SPORT LOISIR DOMPAIRE

Notre association Sport Loisir Dompaire voit son nombre d'adhérents augmenter chaque mois, et nous sommes de plus en plus nombreux sur le terrain, en particulier le dimanche matin.

Ce créneau permet aux parents et aux enfants de pratiquer une activité sportive ensemble, ce qui séduit de plus en plus de familles.

En plus de nos activités habituelles, nous avons pu participer à 2 sorties au mois de mars :

Tournoi à Chatel le 19 mars 2022



Cette fois-ci nous nous avons relevé le défi du Club de badminton de Chatel sur Moselle pour un tournoi de double.

Les quatorze équipes se sont toutes rencontrées, et c'est encore une fois un binôme dompairois qui l'a emporté : les cousins Gabriel et Julien ANTOINE.

Le tournoi s'est terminé par un verre de l'amitié, dont un mojito maison bien corsé qui a renforcé l'amitié Chatelodompairoise.

Nous allons évidemment défier les Châtellois lors d'une manche retour dans notre gymnase tout propre.

Sortie Trail des Terroirs du dimanche 26 mars 2022

La météo n'était pas optimiste, pourtant la douzaine d'adhérents a pu participer au trail des terroirs au Parc du Château à Épinal organisé par la Chambre d'agriculture des Vosges.

Le parcours des Vététistes a été modifié pour notre plus grand plaisir, les buffets étaient toujours aussi copieux et la bière coulait à flots.

Certains d'entre nous en ont bavé puisque les vélos électriques n'étaient pas admis dans notre groupe, et Kéké et Tristan n'ont pas abandonné malgré la gadoue.

Les marcheuses quant à elles ont parcouru pas loin de 14 km, et se sont retrouvées vedettes dans Vosges matin (article sur les Sandrine Martin).

Nous nous sommes encore promis d'y participer les années prochaines.



LE JUDO CLUB DE DOMPAIRE ORGANISE

La Fête Du JUDO

Samedi 10 Juin 2023

A partir de 15h00

DOJO DE DOMPAIRE

Au programme

Démonstration de nos petits judokas

Remise des récompenses Passage de ceinture

Tirage au sort de la tombola

Pot de clôture

Le club vous propose une tombola pour nous permettre de financer du matériel pour nos jeunes judokas



2 euros le ticket (en vente auprès du club)

A gagner: Places pour Fraispertuis City,

la Ferme Aventure, Naturoparc, Stères de bois, bons massage, Bons

Coiffure, Boulangerie, bricolage

Et pleins d'autres surprises

Venez nombreux découvrir le JUDO

judoclubdompaire88@gmail.com

Muriel: 06.51.11.20.24 Aurélie: 06.82.60.44.88



La saison bat son plein à Dynagym!

A ce jour, avec l'arrivée du nouveau cours de Yoga, la barre des

120 adhérents

a été franchie!

De 17 à 78 ans, femmes et hommes, venant d'un très grand périmètre autour de Dompaire prennent plaisir à améliorer leur condition physique une ou plusieurs fois par semaine.

Nos 3 animateurs professionnels et passionnés nous réconcilient avec notre corps en utilisant leur compétence et leur bienveillance.

En mars dernier, nous avons eu le plaisir de présenter nos activités dans une salle comble à l'assemblée générale de la caisse locale du Crédit Agricole.

Ce fut l'occasion de remercier chaleureusement le conseil d'administration pour leur dotation qui nous a permis, entre autres, d'acheter 9 T-shirts personnalisés à l'équipe Dynagym.

Et pour terminer la réunion sur une note « détente », Aline, professeure de yoga, a proposé une démonstration participative de sa discipline. L'adhésion du public fut révélatrice d'un besoin de décontraction.

Anne, Marine, Audrey





Restitutions des ateliers de pratiques théâtrales













« La grève des loups » le jeudi 8 juin à 19h30

par l'atèlier enfant de Dompaire, les enfants de Vincey joueront en première partie

« Gros comme ça » le lundi 26 juin à 19h30

par l'atelier pré-ado de Dompaire, les enfants de Vaxoncourt joueront en première partie



A la salle polyvalente de Dompaire Lamerey

(195 Rue des Grands Jardins)

théâtrales de Dompaire proposées par Nicolas Sion pour la Cie des Jolies Mômes et vous donner envie de faire partie Venez assister aux restitutions des groupes de pratiques de l'aventure l'année prochaine!











Jeudi 25 mai

A la salle culturelle (Comcom)

au 3 rue Charles Gérôme à DOMPAIRE

A 18h00:



A 20h00:

Le nonvezu film de Nephen FREARS PHILOMENA







Tarifs:

Adulte : 6€ / Réduit* : 5,50€ / -14 ans : 4,50€







Salle culturelle de Dompaire



Théâtre

Les Gens Du Coin vous présentent une pièce de Claude Husson





Les 09, 10, 16, 17 JUIN à 20H30

Tarifs : PT 7€ / TR 6€ / -12 4€

Réservations: 06 31 54 13 77



INFORMATIONS UTILES

MAIRIE DE DOMPAIRE

Mardi jeudi vendredi de 11h00 à 12h00 – 15h00 à 17h00 Mercredi de 9h00 à 12h00 Samedi de 9h00 à 11h00

mairie.dompaire@wanadoo.fr

MAIRIE DE MADONNE & LAMEREY

Lundi de 11h à 12h – 14h à 15h Mardi de 11h à 12h Jeudi de 11h à 12h – 14h à 15h, Vendredi de 11h à 12h –14h à 15h

11 03 29 36 61 44

Alain MOUROT 06 70 21 02 83 Claire THIEBAUT 06 83 12 63 17 Stéphane RELION 07 78 34 12 22 Jean Marc OUDET 06 87 34 75 82

GARDERIE PERISCOLAIRE DE DOMPAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h30 - 16h10 à 19h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE DOMPAIRE

Mercredi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30 Vendredi de 14h à 19h Vacances scolaires, fermeture à 18h les mercredis et vendredis Samedi de 9h30 à 12h > toute l'année

03 29 34 67 57 - bibliotheque-dompaire@orange.fr - http://dompaire-harol.bibli.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT-DOMPAIRE

Site Dompaire – 3 Rue Charles Gérôme – 88270 DOMPAIRE Lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

10 03 29 36 69 99

FRANCE SERVICES

Lundi au vendredi 8h30 à12h

03 29 36 69 99- msapdompaire@ccmirecourtdompaire.fr

Mise à disposition de matériel informatique, accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne, permanences de partenaires sur RDV :

Assistante sociale. LAURELUT Margaux

Mission locale. DIELENSEGER Sandrine

O3 29 82 23 05

Conciliateur de justice DEMARCHE Francis

03 29 36 69 99

SERVICES PROPOSES

M.S.V.S: Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale MIRECOURT

11 03 29 38 54 55